

comme étant contagieux, dans certaines circonstances tout au moins. M. le Dr Louis Monnier a repris l'étude de cette question et a réuni dans sa thèse un certain nombre de documents qui tendraient à la résoudre par l'affirmative (1). Un fait paraît certain tout d'abord, c'est que le rhumatisme, de par son origine microbienne probable, quoique non encore démontrée, de par certaines de ses manifestations telles que l'angine initiale, l'endocardite, la fluxion des grandes séreuses, etc., se comporte bien comme une maladie infectieuse. D'autre part, il se comporte bien aussi comme une maladie épidémique. C'est ainsi que dans une statistique qu'il a établie pour les hôpitaux de Lille, M. Monnier a montré qu'en 1911, le rhumatisme avait été environ trois fois plus fréquent qu'il n'avait été dans les années précédentes. De plus, en repérant sur un plan les habitations de tous ces rhumatisants, il a trouvé le plus grand nombre de cas de rhumatismes groupés en noyaux très circonscrits.

De la notion épidémique à la notion de contagion, il n'y a pas loin. L'auteur cite plusieurs observations personnelles dans lesquelles on voit les divers membres d'une même famille atteints successivement dans des conditions telles que la transmission par contagion peut véritablement être suspectée.

D'ailleurs, Thoresen affirme avoir vu la transmission se faire, dans un cas, par l'intermédiaire de tierces personnes.

Feltkamp et Friedlander affirment également avoir observé des cas de contagion à l'hôpital. Friedlander ajoute même que la contagion était si manifeste que l'on avait créé à l'hôpital de Leipzig un service d'isolement pour les rhumatisants.

A signaler aussi les statistiques d'Edlefsen qui a trouvé qu'à Kiel le rhumatisme donnait lieu, comme le typhus et la pneumonie, à des épidémies de maisons (Hauskrankheit).

Fiessinger, enfin, a vu, à Oyonnax, dans l'Ain, le rhumatisme articulaire aigu rayonner depuis plusieurs années en une dizaine d'habitations.

Tous ces faits, s'ils ne permettent pas d'affirmer la contagiosité de la maladie, sont au moins très favorables à cette hypothèse.

CHIRURGIE

Tuberculoses chirurgicales et héliothérapie, revue par LENORMANT, dans la *Presse Médicale*, samedi 9 décembre 1911.

La physiothérapie, mieux connue et plus scientifiquement étudiée, a pris une place considérable dans la thérapeutique actuelle.

(1) Thèse de Lille, 1912.